

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Koula-Moutou : une septuagénaire brûlée au second degré

D.M

Koula-Moutou/Gabon

CELINE Tsigui, une septuagénaire du canton Basse-Lombo, a été brûlée au second degré, suit à un départ de feu dans sa cuisine. Les faits se sont produits juste après que la vieille femme est rentrée des champs. En effet, c'est en allumant le réchaud que les flammes se sont répandues sur le détendeur. Celles-ci l'ont, dans un premier temps, atteinte à la poitrine et au visage. Et comme elle voulait à tout prix éviter que toute la maison prenne feu, Céline Tsigui a, du haut de ses 75 ans, bravé le brasier et sorti

la bouteille de gaz. Pour que celle-ci n'explose pas. Sauf que cet acte de bravoure lui coûtera de graves brûlures.

La septuagénaire, qui a réussi à sauver son habitation, a été transportée de toute urgence au Centre hospitalier régional (CHR) Paul-Moukambi de Koula-Moutou, où elle a été internée. Informés de la situation, les cadres originaires de la localité ont vite mis en branle une chaîne de solidarité, pour lui venir en aide. Mais aux dernières nouvelles, les moyens financiers réunis pour cela auraient pris une destination inconnue. Toute chose qui aurait alors fait réagir le député de la

circonscription, Barnabé Indoumou. Lequel a pris en charge les frais liés au suivi de la victime.



Photo: D.R/L'Union

Le Centre hospitalier régional Paul Moukambi, où la vieille dame est en soins.

MINISTRE DES EAUX, DES FORETS, DE LA MER, DE L'ENVIRONNEMENT, CHARGE DU PLAN CLIMAT ET DU PLAN D'AFFECTATION DES TERRES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE.

N° 001028 /MEFMEPCPAT/SG/DGEPN
DOM/Communiqué de 03-05-2022



Communiqué

La Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature informe le public qu'une Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) relative à la route d'accès et bretelle de raccordement à l'Aéroport International de Libreville, Province de l'Estuaire, a été déposée auprès de ses services par la Société **GABON SPECIAL ECONOMIC ZONE AIRPORT (GSEZ Airport)**.

Conformément aux dispositions de l'article 2 du décret 539/PR/MEFEPEPN du 15 juillet 2005, réglementant les études d'impact sur l'environnement, ce document est consultable pour avis dans les locaux de la Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature sise au 5ème étage de l'immeuble abritant les services du Ministère des Eaux, des Forêts, de la Mer, de l'Environnement, Chargé du Plan Climat et du Plan d'Affectation des Terres pendant dix (10) jours, à compter de la date de publication du présent communiqué.

Passé ce délai, aucun avis ne sera pris en compte dans le processus administratif de validation de cette EIES.

Fait à Libreville, le 04 MAI 2022

Le Directeur Général de l'Environnement et de la Protection de la Nature



Stéphane Stephen MOUBA

Direction Générale de l'Environnement et de la Protection de la Nature (DGEPN) 5^{ème} étage immeuble des Eaux et Forêts 775, Rue Célestin EKOGBA EDOU- Boulevard Triomphal Omar BONGO
BP : 3903 Libreville, Gabon- tél (+241) 066.80.05.68. E-mail : dg@dgepn.gabon@gmail.com

Le clin d'œil de Lybek

